

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 janvier 2013

La Cour des comptes présente son 169^e Cahier au Parlement

MM. Philippe Roland et Ignace Desomer, respectivement premier président et président de la Cour des comptes, ont présenté aujourd'hui le 169^e Cahier de la Cour des comptes au président de la Chambre des représentants, M. André Flahaut.

Dans ce Cahier, la Cour des comptes présente ses observations sur les comptes de l'exercice 2011. Elle commente aussi l'application du système de comptabilisation Fedcom. Le Cahier réunit également des audits portant sur la gestion financière et comptable, sur le contrôle interne ainsi que sur la gestion des ressources humaines de l'État (personnel et pensions). Enfin, la Cour des comptes consacre à nouveau un examen particulier à l'impact sur les finances publiques des mesures d'aide prises dans le cadre de la crise économique.

Le texte intégral du 169^e Cahier de la Cour des comptes et la synthèse sont disponibles sur la page d'accueil du site de la Cour (www.courdescomptes.be).

Informations pour la presse

La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.